

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 246 portant nomination des membres de la commission Consultative du commerce.

n° 246

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 mars 1943

Numéro JO  
n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro  
1 avril 1943

### VISAS

Le Gouverneur de la Cote Française des Somalis et Dépendances, Vu ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Décret du 18 juin 1884

**Vu** l'ordonnance n. 16 du 24 Septembre 1941, portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre

**Vu** l'arrête 197 du 1er Mars 1943 créant à Djibouti une Commission Consultative du Commerce et l'erratum du 12 Mars, Le Conseil d'Administration consulte le 18 Mars 1943

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Sont nommés membres de la Commission Consultative du Commerce : Français: MM. Bernard Cothier – Bertrand Maurice – Eertrand Pierre – Besse – Chudeau – De Lalagade – Gerbal – Gielly – Guignot – Hano – Maril – Marnier – A incens. Etrangers a) Européens : MM. Kalos Nicolas Donis – Koun oundouros Liviérato Spiro. b )Arabes et Somalis : Ali Mohamed Coubeche – Houssein Ahmed Mohamed Cassim.

#### Art. 2

En raison des circonstances, des désignations ultérieures compléteront la liste des membres de la Commission. Art. 3 – Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal Officiel de la Colonie.

**BAYARDELLE.**